

13. LA GASNERIE

Nom de personne correspondant à Garnier d'origine germanique « Warin », la protection et « Hari », l'armée. A cela s'ajoute un suffixe « Iéra », collectif. La Gasnerie est le domaine du dénommé Garnier.



« D'azur, à un château flanqué de deux tours d'argent, maçonné de sable, surmonté d'un dextrochère armé aussi d'argent ; cantonnés en chef dextre d'une croix composée de quatre pointes de flèche adossées et jointes d'or. »

Le château représente celui qui s'élevait à la Gasnerie. Le dextrochère armé image le nom de Garnier d'où vient le toponyme du lieu, en représentant la protection armée. La croix est l'un des éléments du blason communal rattachant ainsi le hameau à son chef lieu.

JUSTIFICATIFS :

Page 255 Tome 2 et Page 384 Tome 4 dans le Dictionnaire Topographique de la Mayenne :

Gasnerie en 1605, 1685. Ganerie, château. Gannerie, château et parc. Gannerie.

« Ruisseau affluent de celui du Fuseau, longueur 4980 m.

Fief mouvant de la châtellenie de Couptrain. Grand logis avec étage, précédé d'une allée plantée de quatre rangs de hêtres, étang sur la gauche et un grand jardin clos de murs derrière le logis, aujourd'hui maison du fermier.

« Le portail était monumental ; un beau bloc est encore en place, un autre a été emporté au Petit Bois à Saint-Calais-du-Désert. L'enduit des servitudes est marqué d'empreintes carrées, pointillées. Plaque de foyer avec écu chargé de trois porcs. »

Seigneurs :

Pontus Thibault, témoin à l'installation du curé en 1564. Noble Charles Thibault en 1605, inhumé dans la chapelle Saint Mathurin de l'église paroissiale en 1616.

Charles de Guybert, sieur de la Tabourie, mari de Renée de Thibault après 1616. Jacques de Guybert de 1648 à 1651 ; Renée des Vaux sa veuve en 1665. Charles de Guybert en 1661 avait fait démission en faveur de ses enfants en 1675. François de Guybert marié : 1° a Geneviève Thérèse de La Tour, d'où : Renée Geneviève et Louise Marie en 1678 et 1680. 2° à Angélique Bodineau, d'où Angélique Thérèse en 1685.

François de Lonlay, seigneur de Villepail, meurt à la Gasnerie en 1772 alors qu'il y était installé depuis 1742, laissant pour fils aîné Henri Emmanuel, écuyer calvacadour du roi. Ce dernier deviendra officier des gardes en 1790.

La Gasnerie fut possédée au XIX^e siècle par Mme Hubert et M. de Collières, neveu de Herbelin, marié à une italienne.



THIBAUT (De) n'est pas référencée par Angot.

Portait « De gueules, à trois losanges d'argent. » (Armorial Général de France, Charles d'Hozier, Tome 33, Tours 1, Page 568).

Nota : Dans l'armorial il est indiqué « Renée Thibault, femme de Charles Giford », alors qu'Angot dit Guybert. Cette anomalie n'est pas expliquée.



GUIBERT ou GUYBERT (De) : Famille noble du pays de Couptrain portant « d'argent à 3 pals de gueules ». **René**, sieur de la Gapaillère en Neuilly-le-Vendin, était archer de la compagnie du duc de Montpensier en 1577. En 1667, la famille était représentée par **Ambroise de GUIBERT**, sieur de la Gapaillère, qui demeurait à Beauchêne, dans l'élection de Château-du-Loir ; par **François de GUIBERT**, sieur de la Huronnière (Saint-Aignan-de-Couptrain) ; par **François de GUIBERT**, neveu des deux précédents, marié dans la paroisse de Melliart en Picardie, mais qui habitait la Perronnière de Trans où lui naît un enfant ; enfin par **François et Dominique de GUIBERT**, neveux de ce dernier, résidant à la Gasnerie en Saint-Aignan-de-Couptrain. **Louis Alexandre de GUIBERT**, capitaine au régiment de Piémont, marié à Mayenne à damoiselle N. Pattier, possédait la terre de Beauchêne, saisie par lui pour émigration en

1794.



LONLAY (De) : Famille noble originaire de Normandie, maintenue en la généralité de ROUEN le 22 avril 1667 et dans celle de Tours en 1712. Établie à la Corbelière de Cigné au commencement du XVII^e siècle, elle eut aussi Souvrée en Bazougers, Villepail, la Gasnerie en Saint-Aignan-de-Couptrain, le Tertre de Vimarcé, etc. Jacques de Lonlay, officier commandant des Invalides, fils de Christophe de Lonlay, marié à Louise Catherine le Maire, fille de Remondin de la Mairie, habitait tantôt Argentan et tantôt Champgenêteux, où un banc lui était concédé en 1744.

HUBERT n'est pas référencé par Angot.

Plusieurs Hubert sont dotées d'armoiries, mais le manque de précision ne permet pas d'affecter les bonnes armes.

COLLIÈRES n'est pas référencé par Angot.

Plusieurs Collières sont dotées d'armoiries, mais le manque de précision ne permet pas d'affecter les bonnes armes.



HERBELIN n'est pas référencé par Angot.

Portait : « D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent ».